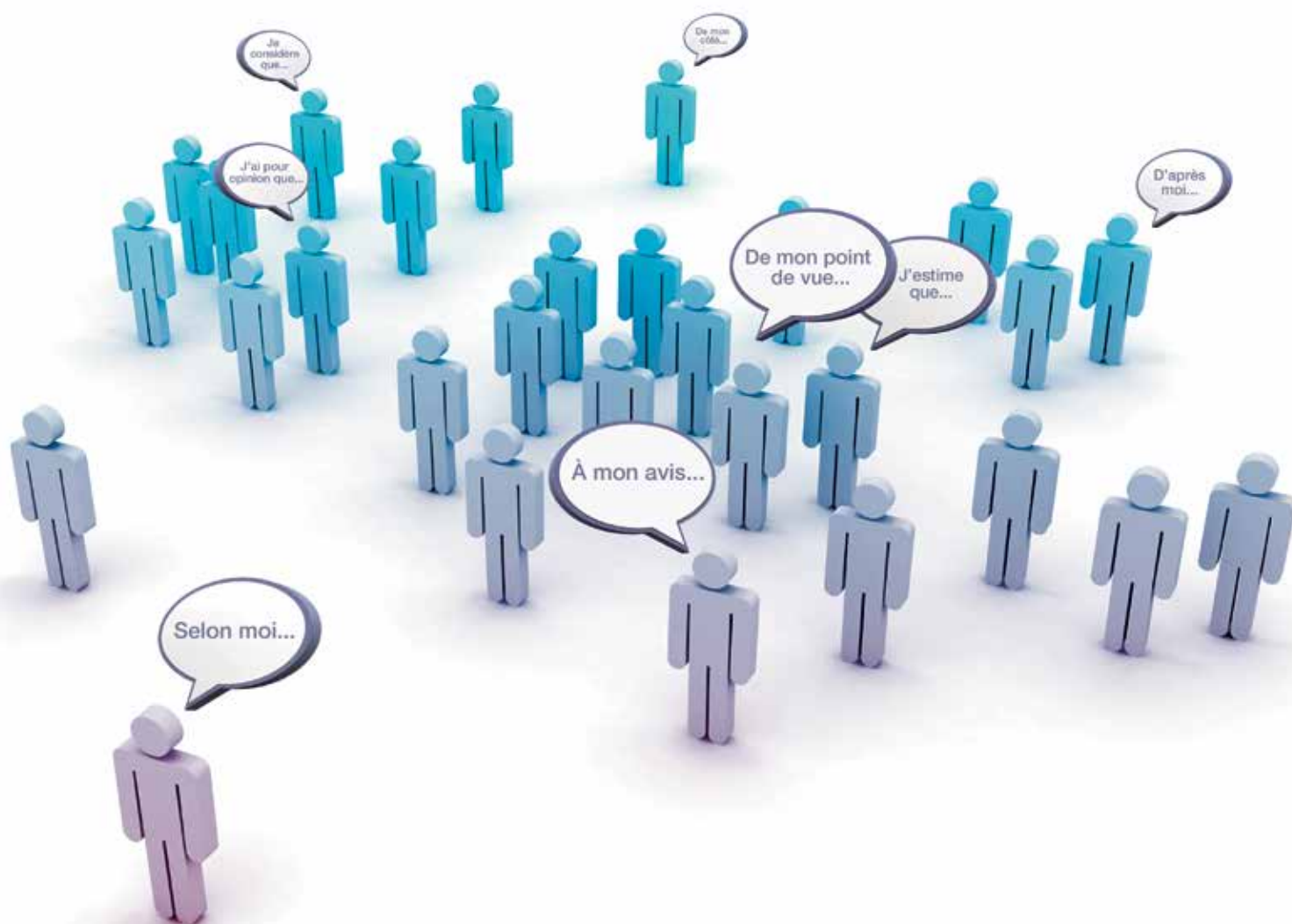


Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec



Rédaction

Lyne Des Groseilliers

Mise en page

Nathalie Cloutier

Date de parution

Juin 2013

Ce document est disponible sur le site Web de la Régie :

www.rrq.gouv.qc.ca.

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, commentaire ou suggestion, s'adresser à :

Direction de la statistique et de l'analyse quantitative

Régie des rentes du Québec

Case postale 5200

Québec (Québec) G1K 7S9

statistiques@rrq.gouv.qc.ca

Dépôt légal

2^e trimestre 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN

978-2-550-68219-6 (PDF)

© Régie des rentes du Québec, 2013

Table des matières

Faits saillants	5
1. Introduction	7
2. Méthodologie en bref	7
3. Caractéristiques des individus visés par le sondage	9
4. Connaissance des sources de revenu à la retraite.....	9
5. Connaissance des éléments de base du régime	11
6. Notoriété et confiance	12
6.1 Notoriété.....	12
6.2 Confiance	13
7. Préparation financière de la retraite.....	14
7.1 Âge du début de l'épargne.....	14
7.2 Le régime volontaire d'épargne-retraite	17
8. Moyens de communication et utilisation des services en ligne de la Régie	18
8.1 Moyens de communication	18
8.2 Utilisation des services en ligne de la Régie	20
9. Conclusion	22
Annexe I – Méthodologie détaillée	23
Annexe II – Questionnaire 2012	28

Liste des tableaux

Tableau 1	Proportion des Québécois qui connaissent les rentes ou paiements versés par la Régie des rentes du Québec, autres que la rente de retraite	12
Tableau 2	Proportion des Québécois qui ont très ou assez confiance en l'avenir du Régime ou dans l'administration de la Régie, selon l'année du sondage.....	14
Tableau 3 :	Distribution des Québécois non retraités selon qu'ils ont ou non commencé à épargner, par âge du début de l'épargne	15
Tableau 4	Proportion des Québécois non retraités qui ont déjà calculé ou fait calculer l'épargne annuelle nécessaire pour la retraite, selon l'année du sondage	16
Tableau 5	Proportion des travailleurs salariés québécois qui se retireraient du RVER, selon la raison qui les inciterait à rester inscrits à ce régime.....	17
Tableau 6	Proportion des travailleurs salariés québécois ayant accès à un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension, selon le type de régime	18
Tableau 7	Proportion des travailleurs salariés québécois ayant accès à un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension, selon le type de régime	18
Tableau 8	Proportion des travailleurs salariés québécois ayant accès à un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension, selon le type de régime	19

Tableau 9	Proportion des Québécois qui connaissent l'existence du dossier personnel en ligne ou qui l'utiliseraient, parmi ceux qui seraient prêts à utiliser les services en ligne de la Régie	21
Tableau 10	Proportion des Québécois ayant un téléphone intelligent et souhaitant utiliser diverses applications sur une version mobile du site Web de la Régie	21

Liste des graphiques

Graphique 1	Proportion des Québécois de 25 à 64 ans non retraités qui connaissent les différentes sources de revenu à la retraite, selon l'année du sondage, par âge	10
Graphique 2	Proportion des Québécois qui connaissent la source de revenu disponible à la retraite, par âge	10
Graphique 3	Proportion des Québécois selon leur opinion sur la nécessité de cotiser pour recevoir une rente de retraite de la Régie, par âge	11
Graphique 4	Proportion des Québécois selon leur opinion sur l'effet sur la rente de la Régie si la retraite est prise à 65 ans plutôt qu'à 60 ans, par âge	11
Graphique 5	Proportion des Québécois selon la confiance en l'avenir du Régime de rentes du Québec, par âge	13
Graphique 6	Distribution des Québécois non retraités selon qu'ils ont ou non commencé à planifier leur retraite, par âge	14
Graphique 7	Proportion des Québécois non retraités qui n'ont pas commencé à épargner pour leur retraite selon l'âge projeté du début de l'épargne, par âge	15
Graphique 8	Distribution des Québécois non retraités selon le pourcentage des revenus de travail considéré comme nécessaire pour maintenir son niveau de vie à la retraite, par année de sondage.....	16
Graphique 9	Proportion des travailleurs salariés québécois n'ayant pas accès à un régime de retraite collectif, selon leur choix de demeurer inscrits au RVER ou de s'en retirer	17
Graphique 10	Distribution des Québécois selon le moyen de communication préféré pour s'informer auprès de la Régie sur ses programmes et services, par âge	19
Graphique 11	Distribution des Québécois qui utilisent Internet selon l'âge	20
Graphique 12	Proportion des utilisateurs réguliers ou occasionnels selon leur utilisation ou leur connaissance des services en ligne de la Régie, par âge	21

Faits saillants

- La population cible était constituée des Québécoises et Québécois âgés de 18 ans ou plus.
- La collecte téléphonique des données s'est déroulée du 10 au 22 mai 2012. Au total, 1 002 entrevues ont été complétées.

Profil de la population visée – proportions estimées

- 51 % sont des femmes.
- 55 % sont âgés de 45 ans et plus.
- 36 % vivent en couple avec des enfants.
- 52 % sont des travailleurs salariés.
- 28 % ont terminé des études universitaires.
- 29 % ont un revenu personnel brut de plus de 45 000 \$.

Connaissance des sources de revenu à la retraite

- Les différentes sources de revenu à la retraite sont familières à environ 59 % des Québécois non retraités âgés de 25 à 64 ans.

Connaissance des éléments de base du Régime de rentes du Québec

- Pour recevoir une rente de retraite du Régime de rentes du Québec, près de 86 % de la population québécoise croit qu'il est nécessaire d'avoir cotisé au Régime.
- Plus des trois quarts de la population québécoise pense que prendre la retraite à 65 ans plutôt qu'à 60 ans a un effet sur le montant de la rente payée par la Régie.

Notoriété de la Régie des rentes du Québec

- Environ 35 % de la population québécoise a une connaissance spontanée de la Régie, alors que la notoriété totale est de l'ordre de 90 %. La notoriété totale combine la connaissance spontanée de la Régie et le fait d'avoir déjà entendu parler de cet organisme, mais de ne pas pouvoir le nommer de façon spontanée.
- Parmi les Québécois qui ont une connaissance spontanée de la Régie ou qui en ont entendu parler, environ 42 % n'ont pas été en mesure de nommer la rente de retraite comme source de revenu.

Confiance dans le Régime de rentes du Québec

- Près de 40 % des Québécois ont très ou assez confiance en l'avenir du Régime de rentes du Québec.
- Environ 56 % des Québécois ont très ou assez confiance dans l'administration du Régime.
- Plus de 93 % des Québécois considèrent qu'il est très ou assez important d'assurer l'avenir du Régime de rentes du Québec.

Préparation financière de la retraite parmi les non retraités

- Environ 58 % ont commencé à planifier leur retraite.
- Parmi les Québécois non retraités qui ont commencé à planifier leur retraite, près de 50 % ont commencé à épargner avant l'âge de 30 ans.
- Parmi les Québécois non retraités qui n'ont pas encore commencé à planifier leur retraite, environ 24 % projettent le faire à partir de 50 ans et plus de 20 % n'ont pas d'idée du moment où ils commenceront à épargner.
- Environ 28 % savent ce qu'ils doivent économiser chaque année.

Préparation financière de la retraite parmi les travailleurs salariés

- Environ 36 % n'ont pas accès à un régime de retraite collectif.
- Parmi les travailleurs salariés qui n'ont pas accès à un régime de retraite collectif, 49 % pensent demeurer inscrits au régime volontaire d'épargne-retraite offert par leur employeur.
- Parmi les travailleurs salariés qui n'ont pas accès à un régime de retraite collectif, face à un choix entre une augmentation de salaire et une cotisation de l'employeur au régime volontaire d'épargne-retraite, 62 % opteraient pour une cotisation de l'employeur.

Moyens de communication et utilisation des services en ligne de la Régie

- Le site Web semble être le moyen privilégié pour s'informer sur les programmes et services offerts par la Régie (48 %), suivi du téléphone (31 %).
- Parmi les utilisateurs réguliers ou occasionnels d'Internet, près de 60 % savent que la Régie offre des services en ligne.
- Parmi les utilisateurs qui seraient prêts à utiliser les services en ligne de la Régie, plus de 40 % savent qu'il est possible de consulter leur dossier personnel en ligne.
- Parmi les utilisateurs des médias sociaux, moins d'un utilisateur sur cinq sait que la Régie des rentes est présente dans les médias sociaux.

1. Introduction

Depuis 1999, la Régie des rentes du Québec mène auprès de la population québécoise un sondage visant à mesurer sa notoriété et le niveau de connaissance des éléments de base du Régime de rentes du Québec. Depuis 2007, ce sondage est effectué annuellement. L'année 2012 représente le plus récent volet de cette étude d'envergure.

Les renseignements fournis par ce sondage permettent de rendre compte de la situation actuelle et de l'évolution de différents aspects qui ont un enjeu important pour la Régie. Plus précisément, le sondage a permis d'aborder les thèmes suivants : la connaissance des sources de revenu à la retraite; la connaissance des éléments de base du Régime de rentes du Québec; la notoriété de la Régie et la confiance dans l'avenir du Régime de rentes du Québec; la préparation financière de la retraite et les moyens de communication utilisés.

Le présent rapport décrit les résultats du sondage 2012. Certains résultats des sondages plus récents, soit ceux de 2007 à 2011, sont parfois présentés à titre comparatif.

2. Méthodologie en bref

La population cible était constituée des Québécoises et Québécois âgés de 18 ans ou plus. Le sondage a été réalisé par collecte téléphonique au moyen d'entrevues assistées par ordinateur entre le 10 et le 22 mai 2012. Un GANT (générateur aléatoire de numéros de téléphone) a généré un échantillon de départ de 5 719 numéros de téléphone. L'échantillon des numéros de téléphone a été découpé de façon proportionnelle en trois sous-groupes régionaux couvrant tout le Québec : RMR (région métropolitaine de recensement) de Québec, RMR de Montréal et ailleurs au Québec.

Au total, 1 002 questionnaires ont été complétés pour un taux de réponse de 31,4 %.

La marge d'erreur maximale est estimée à 3,7 % pour un seuil de confiance de 95 % lorsqu'on désire généraliser les résultats à l'ensemble de la population québécoise de 18 ans ou plus. Les données ont été pondérées pour permettre une inférence adéquate à la population visée. Une poststratification a été effectuée pour assurer une représentativité de l'échantillon en fonction de la distribution conjointe d'âge (6 groupes d'âge) et de sexe de la population de chacune des trois strates régionales selon les projections de 2009 de l'Institut de la statistique du Québec. La langue maternelle, provenant des données du recensement de 2006, a également été utilisée pour chacune des strates régionales. L'analyse est essentiellement descriptive. Le test statistique chi carré a permis de vérifier la présence de différences significatives dans les résultats pour un seuil de signification statistique de 5 %. Ainsi, lorsqu'une différence est notée dans le texte, celle-ci est significative. Les proportions présentées sont arrondies à l'unité près quand elles sont mentionnées dans le texte et à une décimale près dans les tableaux et les graphiques.

Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée à l'annexe 1.

3. Caractéristiques des individus visés par le sondage

Cette section dresse un portrait de la population visée par le sondage. Presque autant d'hommes (49 %) que de femmes (51 %) composent la population visée. En ce qui a trait à l'âge, la distribution est détaillée au tableau A2 de l'annexe 1. Cette distribution correspond à celle des projections démographiques de 2009 faite par l'Institut de la statistique du Québec; près de 55 % des individus sont âgés de 45 ans et plus.

Un peu plus de 36 % des Québécois visés vivent en couple avec des enfants, alors que près de 29 % vivent en couple sans enfant et que 15 % vivent seuls sans enfant. Les résultats montrent que près de 90 % des individus ciblés par le sondage ont obtenu au moins un diplôme d'études secondaires. Les proportions estimées sont de l'ordre de 40 % pour un diplôme d'études secondaires, de 21 % pour un diplôme d'études collégiales et près de 28 % pour un diplôme universitaire.

La situation la plus courante en ce qui a trait à l'occupation actuelle des individus ciblés par le sondage est celle de travailleur salarié dans une proportion estimée à 52 %, suivie de loin par celles de retraité (22 %) et de travailleur autonome (9 %). Les autres situations, c'est-à-dire sans emploi ou invalide, et aux études, comptent pour environ 17 %, soit respectivement 8 % et 9 %.

Quant au revenu personnel, il se rapporte au revenu annuel brut de toutes sources. Les Québécois visés par le sondage se répartissent comme suit : plus du tiers des individus ont un revenu de 25 000 \$ ou moins (39 %), environ 26 % disposent d'un revenu variant entre 25 001 \$ et 45 000 \$, quelque 20 % touchent un revenu variant entre 45 001 \$ et 75 000 \$, et approximativement 9 % des individus affichent un revenu de 75 000 \$ ou plus. Environ 6 % ont refusé de fournir cette information. Finalement, environ 79 % des Québécois ont comme unique langue maternelle le français.

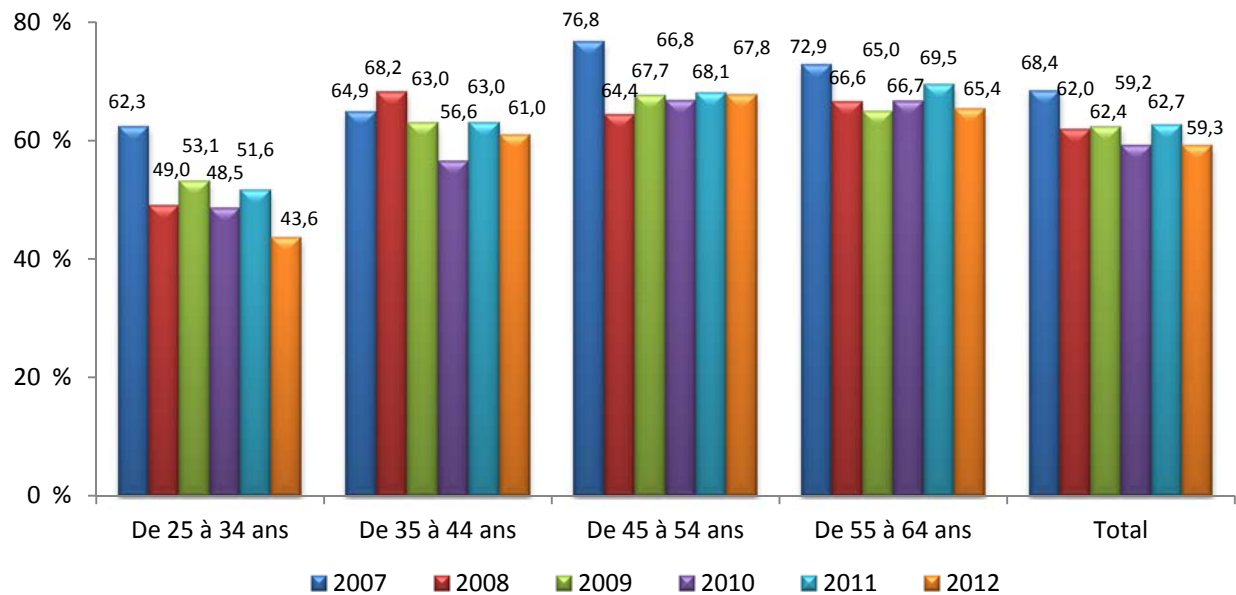
4. Connaissance des sources de revenu à la retraite

Pour mesurer le pourcentage des Québécoises et Québécois qui connaissent les différentes sources de revenu à la retraite, un indice permettant de considérer à la fois les sources publiques de revenu de retraite et les sources privées a été conçu. Ainsi, les répondants devaient nommer au moins une source gouvernementale de revenu à la retraite et une source autre que gouvernementale.

Comme le montre le graphique 1, les différentes sources de revenu à la retraite sont familières à environ 59 % des Québécois. Depuis 2007, ce pourcentage est demeuré relativement stable. Par ailleurs, pour 2012, il est plus élevé chez les 35 ans et plus (65 %) que chez les moins de 35 ans (44 %). Il est important de noter que cet indice est mesuré sur un sous-ensemble de la population visée, soit la population québécoise non retraitée âgée de 25 à 64 ans.

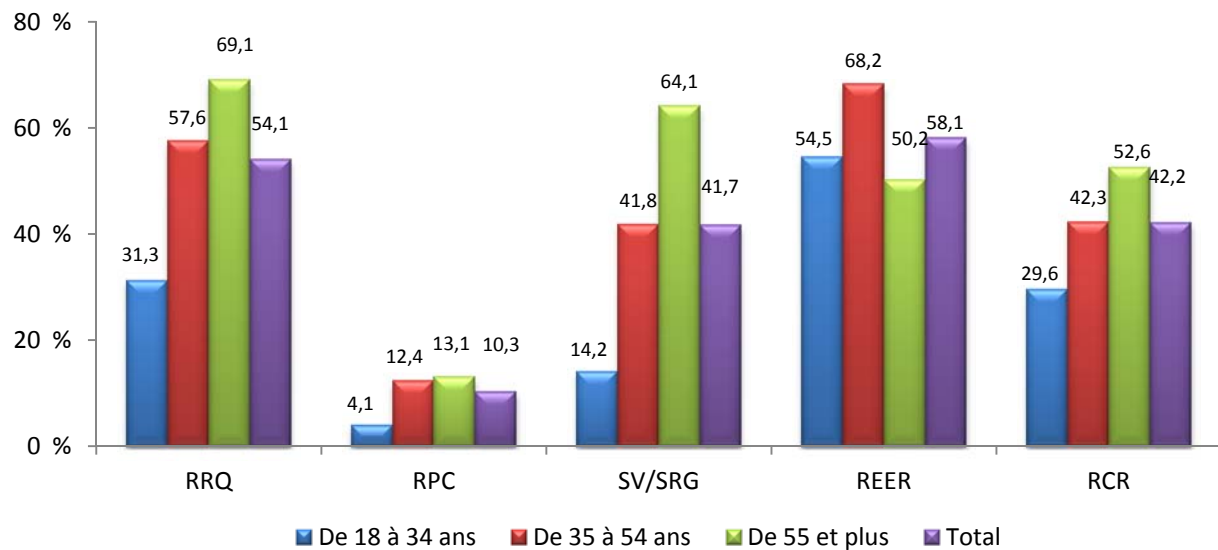
Pour l'ensemble de la population visée, parmi les diverses sources de revenu mentionnées, environ 54 % ont nommé le Régime de rentes du Québec (RRQ), près de 42 % ont désigné la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) ou le Supplément de revenu garanti (SRG) du Canada et près de 10 %, le Régime de pensions du Canada (RPC) (graphique 2). En ce qui concerne les sources de revenu non gouvernementales, 58 % de la population a mentionné le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et environ 42 %, les régimes complémentaires de retraite (RCR). De façon générale, la connaissance augmente avec l'âge sauf pour celle du régime enregistré d'épargne-retraite, qui est plus faible chez les 55 ans et plus que chez les 35 à 54 ans. Il est intéressant de noter qu'un peu plus de 16 % des Québécois n'étaient pas en mesure de nommer au moins une source de revenu de retraite, qu'elle soit gouvernementale ou non.

Graphique 1 : Proportion des Québécois de 25 à 64 ans non retraités qui connaissent les différentes sources de revenu à la retraite, selon l'année du sondage, par âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Graphique 2 : Proportion des Québécois qui connaissent la source de revenu disponible à la retraite, par âge

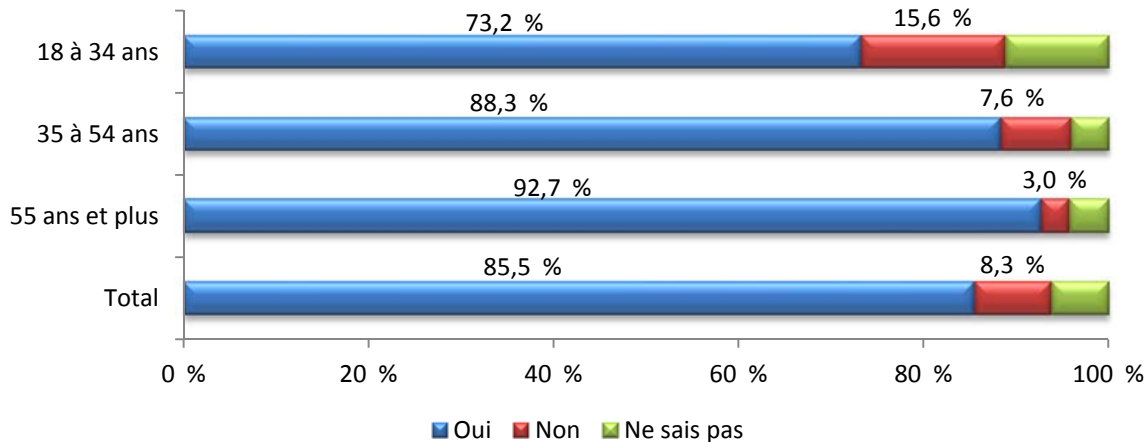


Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec.

5. Connaissance des éléments de base du régime

Contrairement aux années passées, seulement 2 questions étaient posées sur les connaissances des éléments de base du Régime de rentes du Québec. La première question était la suivante : « Selon vous, pour recevoir une rente de retraite du Régime de rentes du Québec, devez-vous avoir cotisé ou contribué financièrement au Régime? ». Comme le montre le graphique 3, environ 86 % de la population québécoise a répondu positivement. Notons que cette proportion est la plus faible chez les 18 à 34 ans.

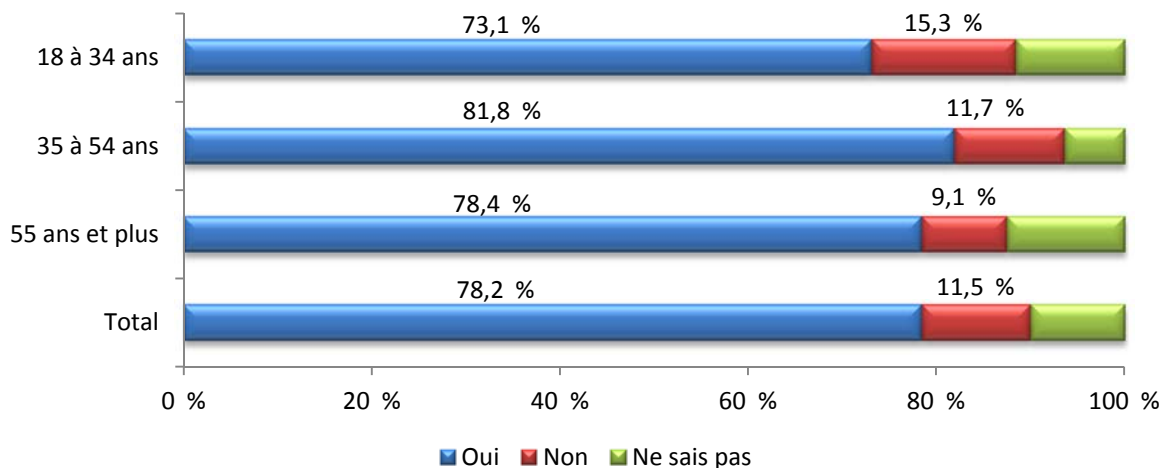
Graphique 3 : Proportion des Québécois selon leur opinion sur la nécessité de cotiser pour recevoir une rente de retraite de la Régie, par âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Le second thème abordé était le moment de la prise de retraite et son influence sur la rente. Il appert que plus des trois quarts de la population québécoise pense que prendre la retraite à 65 ans plutôt qu'à 60 ans a un effet sur le montant de la rente payée par la Régie (78 %). Il n'y a pas de différenciation selon l'âge. Par ailleurs, près de 10 % de la population n'était pas en mesure d'émettre une opinion (graphique 4).

Graphique 4 : Proportion des Québécois selon leur opinion sur l'effet sur la rente de la Régie si la retraite est prise à 65 ans plutôt qu'à 60 ans, par âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

6. Notoriété et confiance

Comme par les années passées, la notoriété de la Régie des rentes du Québec ainsi que la confiance de la population à l'égard du Régime de rentes du Québec sont deux aspects d'importance qui ont été mesurés par le sondage.

6.1 Notoriété

La notoriété de la Régie des rentes du Québec a été mesurée à l'aide de deux concepts. Le premier concerne la connaissance spontanée de l'organisme, qui était évaluée au moyen de la question suivante : « Selon vous, quel est l'organisme gouvernemental québécois responsable de verser aux travailleurs qui prennent leur retraite la rente à laquelle ils ont droit? » Il appert qu'environ 35 % de la population québécoise a pu nommer spontanément la Régie.

Le second volet touche la notoriété totale, qui combine la connaissance spontanée de la Régie et le fait d'avoir déjà entendu parler de cet organisme, mais de ne pas pouvoir le nommer de façon spontanée. La notoriété totale auprès de la population québécoise s'élève à près de 90 %.

Les notoriétés spontanée et totale sont stables depuis 2007.

Par ailleurs, le fait que les Québécois connaissent la Régie ou qu'ils en aient déjà entendu parler ne signifie pas pour autant qu'ils aient été capables de nommer la rente de retraite du Régime de rentes du Québec comme source possible de revenu à la retraite. En effet, parmi ces Québécois, environ 42 % n'ont pas été en mesure de nommer la rente de retraite comme source de revenu.

Sous le thème de la notoriété, une question a permis de vérifier si la population québécoise connaissait les types de rentes ou de paiements versés par la Régie autres que la rente de retraite du Régime de rentes du Québec. Le tableau 1 présente les résultats à cette question.

Tableau 1 : Proportion des Québécois qui connaissent les rentes ou paiements versés par la Régie des rentes du Québec, autres que la rente de retraite

Rente ou paiement	Pourcentage
La rente d'invalidité	12,7 %
La rente de conjoint survivant	10,2 %
La prestation de décès	2,5 %
La rente d'orphelin	4,3 %
La rente d'enfant de personne invalide	1,3 %
Le Soutien aux enfants	6,7 %
Le supplément pour enfant handicapé	2,2 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

De façon générale, les services autres que le versement de la rente de retraite sont peu connus. Globalement, plus de 65 % des Québécois n'ont pas été en mesure de nommer au moins un autre type de rente ou de paiement.

6.2 Confiance

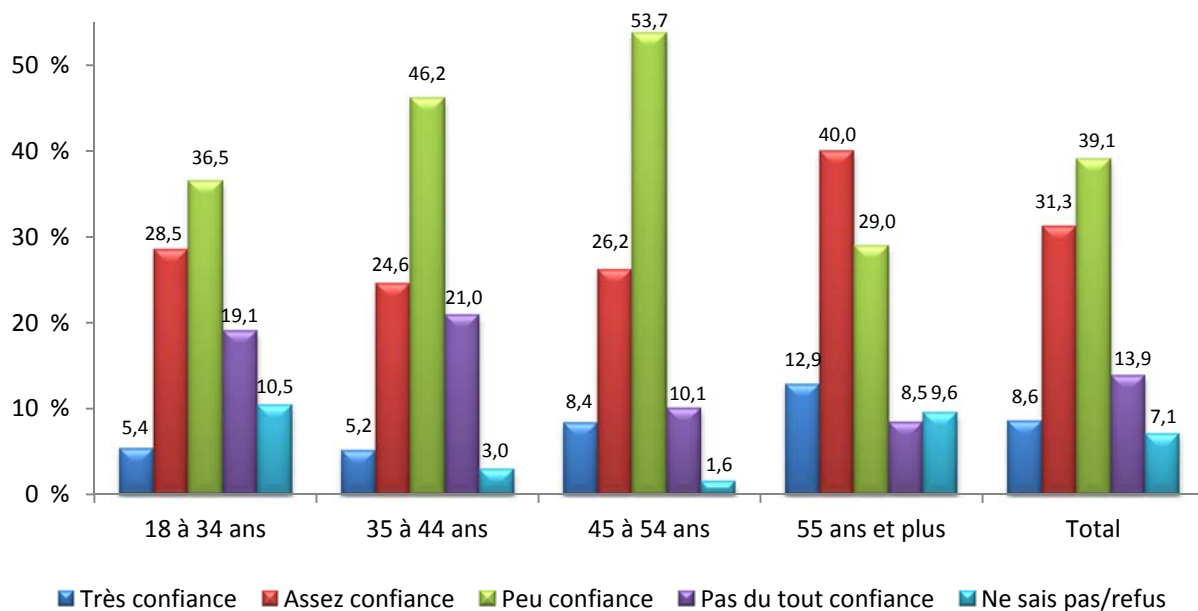
Le sondage a aussi permis d'évaluer la confiance de la population québécoise en l'avenir du Régime de rentes du Québec ainsi que dans l'administration de la Régie. Le graphique 5 illustre le fait que près de 40 % de la population québécoise a très ou assez confiance en l'avenir du Régime de rentes du Québec. Toutefois, les personnes de 55 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses (53 %) que les moins de 55 ans (33 %) à avoir très ou assez confiance en l'avenir du Régime.

En ce qui concerne l'administration de la Régie, environ 56 % de la population a très ou assez confiance. De façon similaire, les individus âgés de 55 ans et plus sont plus nombreux en proportion (72 %) que les moins de 55 ans (48 %) à avoir très ou assez confiance dans l'administration de la Régie.

En comparant les résultats sur la confiance avec ceux des années précédentes, on note une baisse marquée. En effet, comme le montre le tableau 2, la confiance en l'avenir du Régime est passée d'environ 55 % à 40 %. De façon similaire, la confiance dans l'administration de la Régie a chuté approximativement de 14 %.

Il est toutefois intéressant de noter que plus de 93 % des Québécois considèrent qu'il est très ou assez important d'assurer l'avenir du Régime de rentes du Québec.

Graphique 5 : Proportion des Québécois selon la confiance en l'avenir du Régime de rentes du Québec, par âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Tableau 2 : Proportion des Québécois qui ont très ou assez confiance en l'avenir du Régime ou dans l'administration de la Régie, selon l'année du sondage

Année	Confiance en l'avenir du Régime	Confiance dans l'administration de la Régie
2008	55,3 %	70,0 %
2009	54,5 %	62,8 %
2010	44,5 %	58,7 %
2011	44,2 %	60,0 %
2012	39,9 %	55,9 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

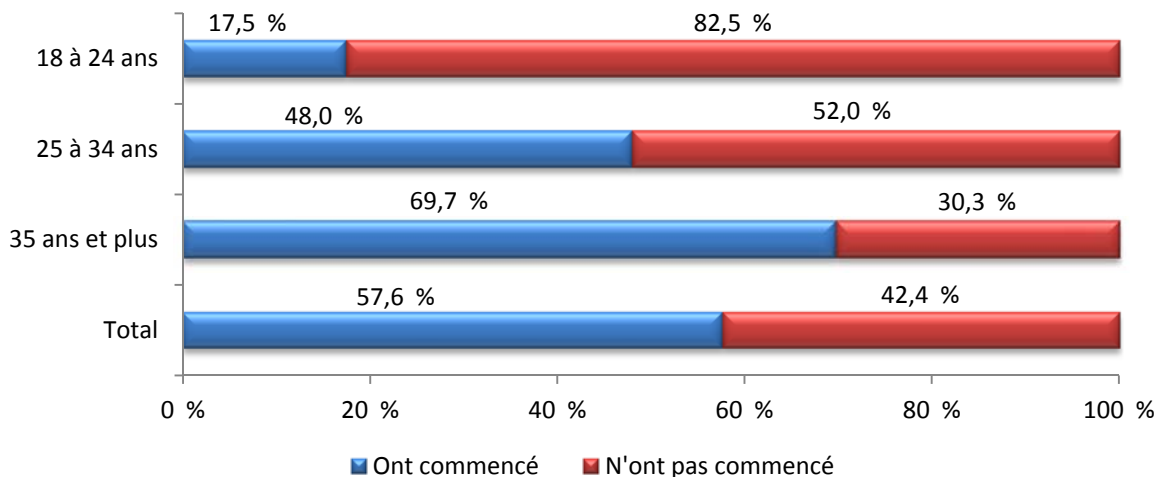
7. Préparation financière de la retraite

7.1 Âge du début de l'épargne

Le sondage 2012 sur la notoriété a réservé quelques questions sur le thème de la préparation financière de la retraite; cette section était destinée aux Québécois de 18 ans et plus qui ne sont pas encore à la retraite, en retraite progressive ou en semi-retraite.

Un premier thème portait sur le fait d'avoir commencé ou non à planifier financièrement sa retraite. Environ 58 % des Québécois visés ont commencé à planifier leur retraite. Sans grande surprise, les personnes de 35 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses (70 %) que les moins de 35 ans à avoir commencé à planifier financièrement leur retraite, comme l'illustre le graphique 6.

Graphique 6 : Distribution des Québécois non retraités selon qu'ils ont ou non commencé à planifier leur retraite, par âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite

Le tableau 3 montre que, parmi les personnes qui ont commencé à planifier leur retraite, près de 50 % ont commencé à épargner avant 30 ans. Par ailleurs, parmi celles qui n'ont pas encore commencé à planifier leur retraite, environ 24 % projettent le faire à partir de 50 ans et plus de 20 % n'ont pas d'idée du moment du début de l'épargne. Le graphique 7 montre que l'âge auquel les Québécois souhaitent amorcer leur épargne varie selon l'âge des individus. En effet, chez les 18 à 35 ans qui n'ont pas encore commencé à épargner, 70 % prévoient le faire avant 50 ans contre 21 % chez les 35 ans et plus.

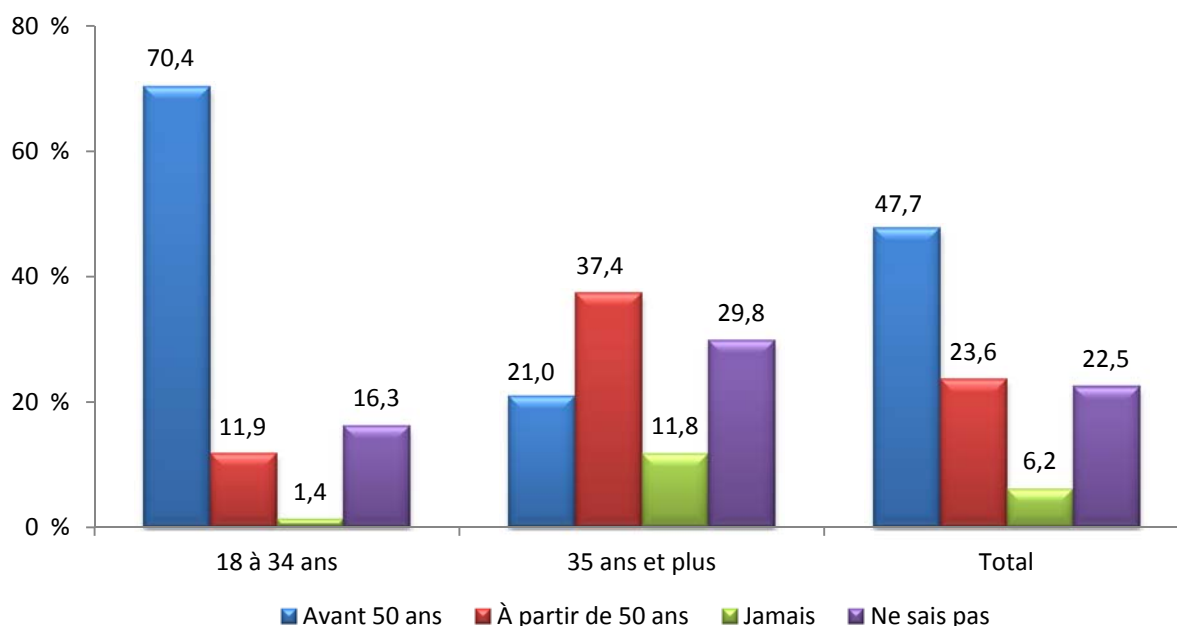
Tableau 3 : Distribution des Québécois non retraités selon qu'ils ont ou non commencé à épargner, par âge du début de l'épargne

Âge	Ont commencé à planifier pour leur retraite	N'ont pas commencé à planifier pour leur retraite
Dès que l'on commence à travailler	5,2 %	-
Avant l'âge de 30 ans	49,0 %	17,5 %
Entre 30 et 39 ans	26,1 %	17,3 %
Entre 40 et 49 ans	14,9 %	12,9 %
À partir de 50 ans	3,9 %	23,6 %
Jamais	-	6,2 %
Ne sais pas	0,9 %	22,5 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Une seconde question touchait le fait d'avoir déjà calculé ou fait calculer l'épargne annuelle nécessaire pour se procurer un revenu convenable à la retraite. On observe qu'environ 28 % de la population québécoise non retraitée sait ce qu'elle doit économiser chaque année (tableau 4); les résultats sont demeurés stables de 2007 à 2012. Il n'est pas surprenant d'apprendre qu'en proportion les individus âgés de 35 à 54 ans sont plus nombreux à avoir calculé l'épargne nécessaire (34 %) que les individus plus jeunes (16 %).

Graphique 7 : Proportion des Québécois non retraités qui n'ont pas commencé à épargner pour leur retraite selon l'âge projeté du début de l'épargne, par âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite

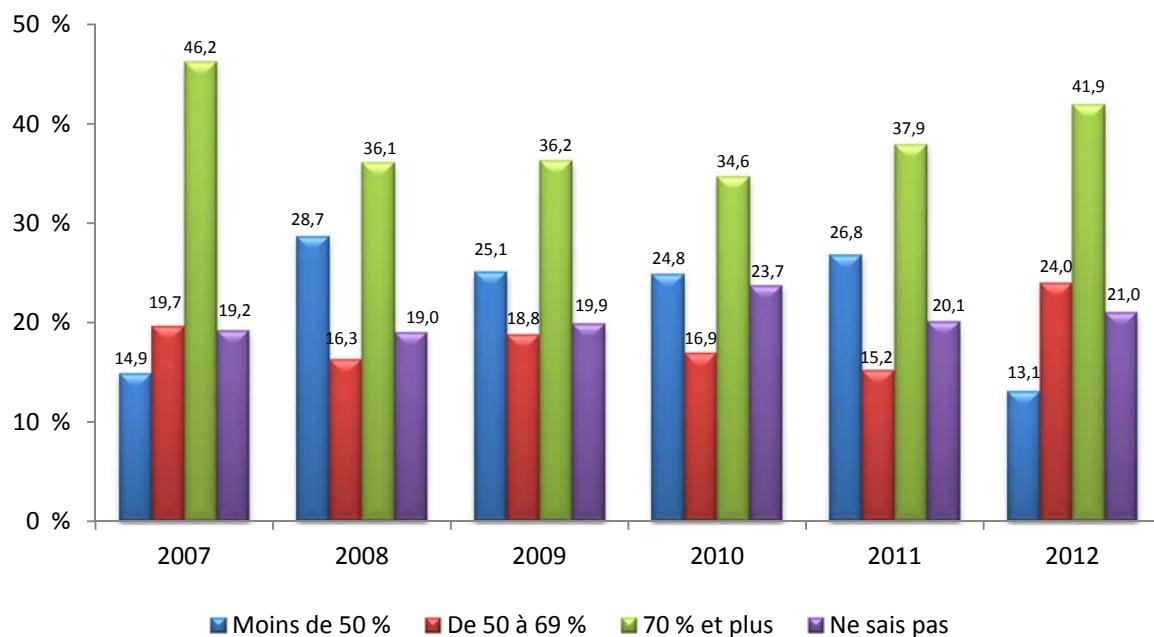
Tableau 4 : Proportion des Québécois non retraités qui ont déjà calculé ou fait calculer l'épargne annuelle nécessaire pour la retraite, selon l'année du sondage

Année	Pourcentage
2007	27,0 %
2008	30,1 %
2009	28,3 %
2010	26,8 %
2011	28,2 %
2012	27,6 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Un autre sujet abordé dans ce thème concerne le pourcentage des revenus de travail qui est requis pour maintenir son niveau de vie à la retraite. Comme l'indique le graphique 8, près de 42 % des Québécois considèrent que, pour maintenir son niveau de vie à la retraite, il est nécessaire d'avoir 70 % ou plus de ses revenus de travail. De 2011 à 2012, une baisse importante est notée chez les Québécois, qui considèrent qu'il faut moins de 50 % des revenus (27 % contre 13 %). Cette baisse est compensée par l'augmentation chez ceux qui optent pour 50 % à 69 % (15 % contre 24 %).

Graphique 8 : Distribution des Québécois non retraités selon le pourcentage des revenus de travail considéré comme nécessaire pour maintenir son niveau de vie à la retraite, par année de sondage



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

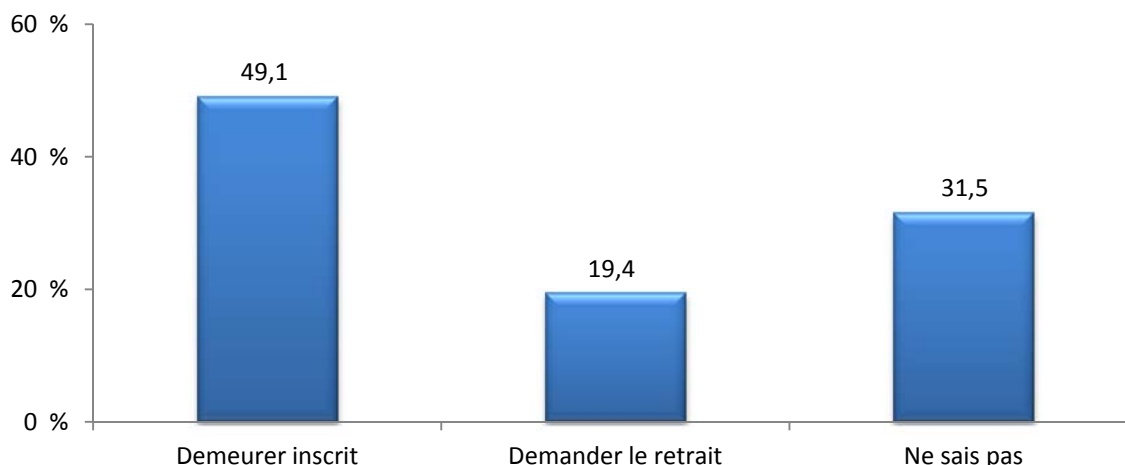
7.2 Le régime volontaire d'épargne-retraite

Le second volet sur la préparation financière de la retraite touche le nouveau régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), qui verra le jour à compter du 1er janvier 2013. L'objectif de ce programme est de rendre l'épargne-retraite accessible aux travailleurs qui n'ont pas de régime de retraite collectif. En effet, parmi les Québécois de 18 ans et plus qui sont des travailleurs salariés, environ 36 % n'ont pas accès à un tel régime.

Les entreprises qui comptent 5 employés ou plus et qui n'offrent pas déjà la possibilité d'épargner en vue de la retraite devront y inscrire automatiquement leurs employés et prélever les cotisations à la source. Confronté à l'éventualité d'un tel régime, il appert que parmi les travailleurs salariés de 18 ans n'ayant pas accès à un régime de retraite collectif, environ 49 % pensent demeurer inscrits au régime, 19 % veulent demander le retrait, alors que plus de 30 % ne sont pas encore en mesure d'émettre une opinion (graphique 9).

Par ailleurs, les travailleurs salariés qui demanderaient un retrait du régime mentionnent plusieurs mesures incitatives pour demeurer inscrits à ce régime (tableau 5); il s'agit principalement d'une cotisation de l'employeur ou d'une déduction fiscale à chaque période de paie. Notons que, pour environ 12 % de ceux-ci, aucun incitatif ne les pousserait à modifier leur choix.

Graphique 9 : Proportion des travailleurs salariés québécois n'ayant pas accès à un régime de retraite collectif, selon leur choix de demeurer inscrits au RVER ou de s'en retirer



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Tableau 5 : Proportion des travailleurs salariés québécois qui se retireraient du RVER, selon la raison qui les inciterait à rester inscrits à ce régime

Raison	Pourcentage
Une cotisation de l'employeur	28,0 %
Une déduction fiscale à chaque période de paie	25,0 %
Des coûts de gestion peu élevés	15,1 %
Aucune	11,9 %
Autre	13,9 %
Ne sais pas	6,1 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Dans l'éventualité où un employeur offrirait le choix entre une augmentation de salaire et une cotisation de sa part au régime volontaire d'épargne-retraite, il appert qu'environ 58 % des travailleurs salariés opteraient pour une cotisation de l'employeur au régime volontaire d'épargne-retraite contre 37 % pour l'augmentation salariale; 5 % n'avaient pas d'opinion.

Par ailleurs, pour ceux qui ont accès à un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension, environ 23 % n'étaient pas en mesure de spécifier le type de régime, tel que le démontre le tableau 6.

Tableau 6 : Proportion des travailleurs salariés québécois ayant accès à un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension, selon le type de régime

Type de régime	Pourcentage
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif	24,1 %
RREGOP	17,3 %
Prestations déterminées (PD)	12,8 %
CARRA	6,5 %
Cotisations déterminées (CD)	3,0 %
Régime d'épargne retraite de l'employeur (ex : 50 % employeur, 50 % employé)	2,6 %
Autres	11,0 %
Ne sais pas	22,7 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Tableau 7 : Proportion des travailleurs salariés québécois ayant accès à un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension, selon le type de régime

Type de régime	Pourcentage
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif	24,1 %
RREGOP	17,3 %
Prestations déterminées (PD)	12,8 %
CARRA	6,5 %
Cotisations déterminées (CD)	3,0 %
Régime d'épargne retraite de l'employeur (ex : 50 % employeur, 50 % employé)	2,6 %
Autres	11,0 %
Ne sais pas	22,7 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

8. Moyens de communication et utilisation des services en ligne de la Régie

8.1 Moyens de communication

Cette partie du sondage avait pour objectif de déterminer les moyens de communication préférés des citoyens, d'abord pour être informés par la Régie, puis pour s'informer sur les programmes et les services qu'elle offre. Le tableau 7 présente les moyens que privilégient les citoyens pour être informés par la Régie. La préférence va aux dépliants et brochures (26 %), aux sites Web (24%) et à la télévision (19 %). Fait intéressant, le choix de la télévision a baissé en popularité en comparaison avec le résultat de 2011 qui était estimé à 27 %.

Toutefois, comme l'illustre le graphique 10, le site Web de la Régie semble le moyen privilégié (48 %) pour s'informer sur les programmes et les services offerts par la Régie, suivi du téléphone (31 %). Toutefois, les préférences liées aux moyens de communication varient selon l'âge des individus. En effet, le site Web de la Régie demeure le moyen choisi par les individus âgés de moins de 55 ans (58 %), alors que ceux de 55 ans et plus (42 %) optent pour le téléphone.

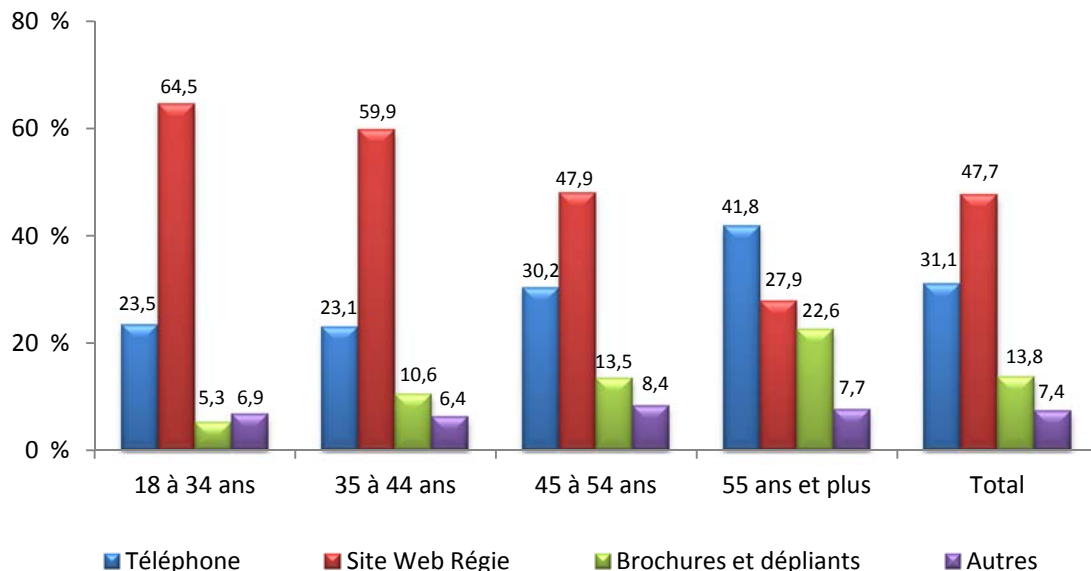
La préférence pour les brochures et les dépliants est proportionnelle à l'âge, alors que l'on constate l'inverse pour le site Web de la Régie.

Tableau 8 : Proportion des travailleurs salariés québécois ayant accès à un régime d'épargne-retraite ou un régime de pension, selon le type de régime

Type de régime	Pourcentage
Les dépliants et les brochures	25,9 %
Les sites Web (Régie ou autres)	23,8 %
La télévision	19,3 %
Les journaux	6,9 %
Les bulletins électroniques	5,5 %
Le courrier postal	4,1 %
Les médias sociaux	3,2 %
Le courrier électronique	3,0 %
La radio	3,0 %
Autres	5,3 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Graphique 10 : Distribution des Québécois selon le moyen de communication préféré pour s'informer auprès de la Régie sur ses programmes et services, par âge

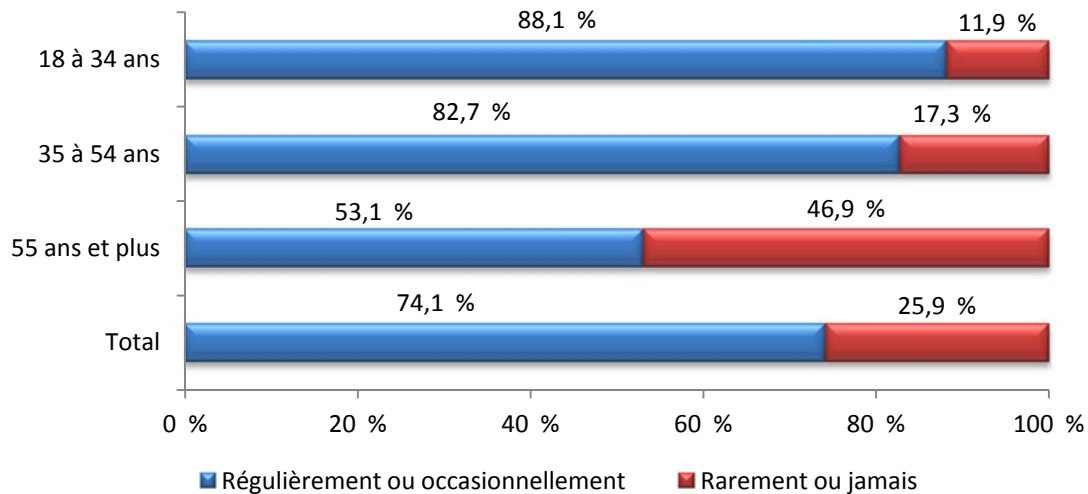


Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

8.2 Utilisation des services en ligne de la Régie

Une série de questions sur l'utilisation des services en ligne de la Régie a été ajoutée à l'édition 2012. Toutefois, ces questions ne touchent que les Québécois qui utilisent régulièrement ou occasionnellement Internet, soit 74 % de la population visée (graphique 11). Sans grande surprise, on note que, en proportion, les individus âgés de 55 ans et plus sont moins enclins à utiliser Internet de façon régulière ou occasionnelle.

Graphique 11 : Distribution des Québécois qui utilisent Internet selon l'âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite

Comme l'illustre le graphique 12, parmi les utilisateurs réguliers ou occasionnels, un peu plus du tiers ont déjà consulté le site Web de la Régie des rentes du Québec (36 %). En contrepartie, une bonne proportion de ceux-ci savait que la Régie offre des services en ligne (60 %), c'est-à-dire la possibilité d'y accéder par Internet. Il est encourageant de savoir qu'environ 87 % des utilisateurs Internet seraient prêts à utiliser les services en ligne de la Régie.

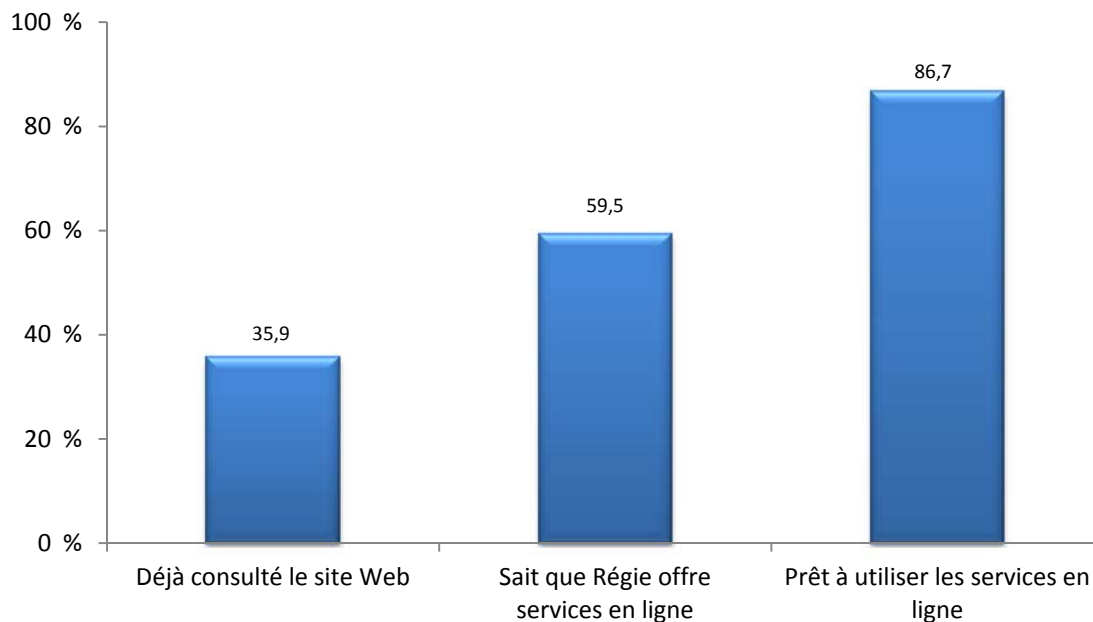
Parmi les internautes qui seraient prêts à utiliser les services en ligne de la Régie, plus de 40 % savaient qu'il était possible de consulter leur dossier personnel en ligne. De surcroît, si ces utilisateurs avaient des questions sur leur dossier personnel, comme les sommes reçues ou à recevoir, les dates de paiement, le suivi de leurs demandes, environ 89 % d'entre eux utiliseraient les services en ligne de la Régie pour consulter leur dossier personnel. Également, environ 85 % de ces internautes utiliseraient ces mêmes services pour apporter des modifications à leur dossier personnel, par exemple faire un changement d'adresse (tableau 8).

En ce qui concerne le compte d'authentification gouvernementale clicSÉCUR, il appert que moins du tiers des internautes en possèdent un (30 %).

Quant aux médias sociaux comme Facebook, Twitter et YouTube, environ 60 % des internautes les utilisent. Par contre, moins d'un utilisateur sur cinq savait que la Régie des rentes était présente dans ces médias sociaux (17 %).

Toujours parmi les internautes, environ 37 % possèdent un téléphone intelligent et parmi ces derniers, approximativement 40 % souhaiteraient utiliser une version mobile du site Web de la Régie. Le tableau 9 présente la proportion des Québécois souhaitant utiliser diverses applications sur une version mobile du site Web de la Régie.

Graphique 12 : Proportion des utilisateurs réguliers ou occasionnels selon leur utilisation ou leur connaissance des services en ligne de la Régie, par âge



Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Tableau 9 : Proportion des Québécois qui connaissent l'existence du dossier personnel en ligne ou qui l'utiliseraient, parmi ceux qui seraient prêts à utiliser les services en ligne de la Régie

Élément	Pourcentage
Connaissance de l'existence du dossier personnel en ligne	43,4 %
Utilisation du dossier personnel en ligne pour répondre à des questions	89,0 %
Utilisation du dossier personnel en ligne pour apporter des modifications	84,9 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Tableau 10 : Proportion des Québécois ayant un téléphone intelligent et souhaitant utiliser diverses applications sur une version mobile du site Web de la Régie

Application	Pourcentage
Service en ligne	99,2 %
Information sur les programmes de la Régie	97,5 %
Simulateur de revenus à la retraite	90,3 %
Dates de paiement	87,5 %
Actualités et salle de presse	66,2 %
Banque de prénoms	30,6 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

9. Conclusion

Ce sondage a permis d'avoir une idée plus précise du niveau de connaissance de la clientèle au sujet des sources de revenu à la retraite et de quelques éléments de base du Régime de rentes du Québec. La notoriété de la Régie des rentes du Québec ainsi que la confiance de la population à l'égard du Régime sont deux aspects importants qui ont été mesurés par le sondage.

Pour la première fois, quelques questions sur le nouveau régime volontaire d'épargne-retraite ont été introduites dans le questionnaire.

Parallèlement, les moyens de communication utilisés ont fait l'objet d'une analyse visant à y apporter des améliorations susceptibles de répondre aux attentes de la clientèle cible, tout en tenant compte des nouvelles réalités d'aujourd'hui. En effet, l'utilisation des services en ligne offerts par la Régie a été sondée ainsi que l'accessibilité du dossier personnel par Internet.

Population cible

La population cible était constituée des Québécois et Québécoises âgés de 18 ans ou plus.

Base de sondage

La base de sondage de l'enquête a été constituée à l'aide d'une technique de génération aléatoire de numéros de téléphone (GANT), qui permet d'atteindre des ménages privés admissibles à l'enquête. La méthode de l'élimination des banques non valides de 100 numéros de téléphone a été utilisée. Cette méthode consiste à former des banques de 100 numéros de téléphone par la combinaison d'un indicatif régional, d'un préfixe (les trois premiers chiffres d'un numéro de téléphone) et d'un identificateur de banque (les deux chiffres qui suivent le préfixe). Une telle banque est considérée comme valide lorsqu'elle contient au moins un numéro de téléphone résidentiel listé, c'est-à-dire que les renseignements obtenus des compagnies de téléphone permettent d'établir qu'elle contient au moins un numéro résidentiel. Les banques non valides sont exclues de l'échantillon. L'échantillon de numéros de téléphone a été sélectionné par la firme SOM Recherches et sondages.

Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage utilisé est stratifié à deux degrés. Au premier degré, des ménages sont sélectionnés et, au second degré, une personne de 18 ans ou plus est sélectionnée aléatoirement dans le ménage selon une procédure informatisée de sélection simple basée sur l'âge.

Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées pour produire des estimations suffisamment précises aux fins du sondage.

Compte tenu de ces facteurs, le nombre de répondants attendus a été fixé à environ 1 000, ce qui devait permettre d'estimer une proportion de l'ordre de 50 % avec une marge d'erreur maximale d'environ 4 %.

L'échantillon initial des numéros de téléphone a été découpé de façon proportionnelle en trois sous-groupes régionaux couvrant tout le Québec : RMR (région métropolitaine de recensement) de Québec, RMR de Montréal et ailleurs au Québec.

Questionnaire

Le questionnaire diffère légèrement de celui utilisé pour l'édition 2011 du même sondage. Il se divise en six sections : la connaissance des sources de revenu à la retraite, la connaissance des éléments de base du Régime, la notoriété de la Régie et la confiance, la préparation financière de la retraite, les moyens de communication et l'utilisation des services en ligne de la Régie. Le questionnaire utilisé lors de la collecte des données est présenté à l'annexe 2.

Collecte des données

La collecte téléphonique des données au moyen d'entrevues assistées par ordinateur a eu lieu entre le 10 et le 22 mai 2012 en utilisant l'échantillon de 5 719 numéros de téléphone obtenus du GANT. Les entrevues ont été réalisées en français ou en anglais au choix du répondant. Jusqu'à dix appels ont été faits pour tenter de joindre les ménages échantillonnés. À l'issue de la période de collecte, la durée moyenne des entrevues a été de 9 minutes.

Au total, 1 002 questionnaires ont été complétés. Les résultats détaillés de la collecte des données sont présentés au tableau A1. La classification des résultats peut varier de celle fournie par la firme de collecte.

Tableau A1 : Résultats de la collecte des données

		Résultat observé
		Nombre
Échantillon de départ (A)		5 719
Numéros non valides (B)	Numéros de téléphone non valides	2 525
Non-répondants (admissibilité inconnue)* (C)	Ménages non répondants	1 565
	Refus du ménage	967
	Pas de réponse	276
	Message laissé sur le répondeur	268
	Autres raisons de non-réponse	54
Non-répondants (admissibilité connue) (D)	Individus non répondants	623
	Refus de la personne	265
	Impossibilité de joindre / non-disponibilité	254
	Incapacité / décès / problème de langage	83
	Autres raisons de non-réponse	21
Cas inadmissibles (E)	Aucune personne admissible dans le ménage	4
Entrevues complétées (F)		1 002

* Pour ces cas, il n'y a pas eu de contact avec le ménage, ou bien le contact a eu lieu, mais n'a pas permis d'établir le statut d'admissibilité.

Le taux de réponse obtenu est de 31,4 %. Ce taux de réponse, T_{rep} , s'obtient par l'équation suivante :

$$T_{rep} = \frac{F}{(C \times T_{ad} + D + F)}$$

où T_{ad} est le taux d'admissibilité, qui nous renseigne sur la proportion de cas admissibles parmi tous ceux pour lesquels l'admissibilité peut être établie.

Ce taux est obtenu de la façon suivante :

$$T_{ad} = \frac{D + F}{D + E + F}$$

Le taux de réponse ainsi calculé correspond au rapport du nombre de répondants sur le nombre estimé de personnes admissibles.

Pondération

La pondération permet d'associer à chaque répondant au sondage le poids qui correspond en quelque sorte au nombre de personnes de la population visée qu'il représente.

L'utilisation du poids, lors du calcul des estimations, permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire ainsi les inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité. L'échantillon effectif, constitué des répondants, comporte en effet une certaine « distorsion » par rapport à la population visée, ce qui nécessite des redressements. L'objectif de ces redressements est de réduire le biais éventuel occasionné par la non-réponse et de corriger la sous-couverture ou la surcouverture.

Généralement, dans un sondage, trois étapes de pondération sont nécessaires. Il s'agit des poids préliminaires liés à la probabilité de sélection des individus, de l'ajustement pour tenir compte de la non-réponse et de la poststratification.

Le poids préliminaire a été évalué à l'aide de la probabilité de générer un numéro de téléphone et de sélectionner au hasard une personne dans le ménage. L'ajustement pour la non-réponse, quant à lui, requiert de l'information auxiliaire liée aux variables mesurées par le sondage. Or, avec un GANT, l'information auxiliaire est peu disponible; pour cette raison, aucun ajustement pour la non-réponse n'a été effectué.

Une poststratification a été réalisée pour assurer une représentativité de l'échantillon en fonction de la distribution conjointe d'âge (6 groupes d'âge) et de sexe de la population de chacune des trois strates régionales selon les projections de 2009 de l'Institut de la statistique du Québec. La langue maternelle, provenant des données du recensement de 2006, a également été utilisée pour chacune des strates régionales.

Le tableau A2 présente, à titre illustratif, la distribution de l'échantillon des répondants selon les quatre variables administratives utilisées pour la poststratification. Deux distributions sont présentées : la distribution des répondants avant l'application de la pondération et la distribution des répondants à la suite de la pondération finale.

La pondération rend donc possible l'inférence des résultats présentés dans ce rapport à l'ensemble des Québécois âgés de 18 ans ou plus. Toutes les analyses ont été réalisées à l'aide des données pondérées.

Tableau A2 : Distribution de l'échantillon des répondants

	Nombre	Distribution non pondérée %	Distribution pondérée %
Sexe			
Homme	424	42,3	49,0
Femme	578	57,7	51,0
Âge			
18 à 24 ans	54	5,4	11,1
25 à 34 ans	119	11,9	17,0
35 à 44 ans	174	17,4	17,1
45 à 54 ans	185	18,4	20,3
55 à 64 ans	217	21,7	16,0
65 ans et plus	251	25,0	18,4
Refus de répondre	2	0,2	0,1
Langue maternelle			
Français uniquement	853	85,1	79,0
Autre	149	14,9	21,0
Strate régionale			
RMR de Québec	98	9,8	9,7
RMR de Montréal	479	47,8	48,4
Ailleurs au Québec	425	42,4	41,8

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Évaluation du sondage

Dans tout sondage statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Ces erreurs peuvent être reliées à l'échantillonnage, c'est-à-dire au fait que l'on enquête seulement sur une partie de la population observée, ou être occasionnées par d'autres facteurs que l'échantillonnage, par exemple un taux de réponse jugé insuffisant, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie.

Erreurs reliées à l'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les estimations tirées d'un échantillon et les paramètres résultant d'un recensement de la population entrepris dans les mêmes conditions. Une mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée dans le sondage est la marge d'erreur. Celle-ci est en fait une mesure de précision de l'estimation. Le tableau A3 présente la précision de diverses proportions à l'aide de la marge d'erreur. Ces erreurs sont contrôlables a priori par le choix du plan de sondage le plus représentatif possible de la population et par la détermination d'une taille d'échantillon qui détermine la précision.

Le recours à un plan stratifié à deux degrés a une incidence sur la précision des estimations. Si on émet plutôt l'hypothèse que l'échantillonnage est aléatoire simple, on prend le risque d'engendrer un biais dans les estimations et de sous-estimer leur variance. Il peut en résulter des conclusions erronées sur le plan des tests statistiques. L'effet de plan nous renseigne donc sur la précision relative par rapport à un plan aléatoire simple. Un effet de plan moyen a été évalué à 1,39. Ainsi, l'estimation de la variance des proportions est d'environ 39 % plus grande que celle d'un plan aléatoire simple. L'effet de plan moyen a été intégré dans le calcul de la précision présenté au tableau A3.

Tableau A3 : Précision des proportions (nombre de répondants = 1 002, effet de plan moyen = 1,39)

Application	Pourcentage
99 % ou 1 %	± 0,7 %
95 % ou 5 %	± 1,6 %
90 % ou 10 %	± 2,2 %
80 % ou 20 %	± 2,9 %
70 % ou 30 %	± 3,3 %
60 % ou 40 %	± 3,6 %
50 % (marge maximale)	± 3,7 %

Source : Régie des rentes du Québec, Sondage 2012 sur la notoriété de la Régie des rentes du Québec

Erreurs non reliées à l'échantillonnage

Parmi les sources d'erreur non attribuables à l'échantillonnage, la plus importante demeure la non-réponse. En effet, plus la non-réponse est élevée, plus le risque de biais devient grand, les répondants pouvant posséder des caractéristiques différentes de celles des non-répondants. Comme il a été mentionné précédemment, malgré le fait qu'aucun ajustement pour la non-réponse n'a pu être effectué, le biais occasionné par la non-réponse a potentiellement été réduit grâce à la poststratification.

La non-réponse partielle a également été analysée. La non-réponse est dite partielle lorsque seulement une partie d'un questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu'un taux de non-réponse partiel inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d'inquiétude. La non-réponse à chaque question a été évaluée. Toutes les questions affichent un taux de non-réponse partielle faible.

Annexe II – Questionnaire 2012

/*Connaissance des sources de revenus à la retraite*/

Q_1a Il existe plusieurs sources de revenus pour les gens qui prennent leur retraite. Pouvez-vous me nommer les revenus de retraite de sources GOUVERNEMENTALES que vous connaissez? Quelles autres sources de revenus GOUVERNEMENTALES POUR LA RETRAITE connaissez-vous? *Accepter « Ne sait pas » sans relance* *Sonder* *6 mentions, sortie=96,95,99

15=*Aide sociale

17=*Allocations pour le logement

14=*Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)

7=*Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

13=*Compte de retraite immobilisé (CRI)

8=*Épargne personnelle (non enregistrée - Ex. : fonds mutuels, obligations, épargne à terme -)

10=*Fonds de solidarité FTQ

11=*Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)

9=*Liquidités obtenues à la suite de la vente de certains actifs (maison, immeuble, chalet, entreprise)

3=*Pension du gouvernement fédéral (pension de la Sécurité de la vieillesse/PSV, pension de vieillesse)

2=*Régime de pensions du Canada (RPC)

1=*Régime de rentes du Québec (RRQ, Régie des rentes du Québec, Régie)

6=*Régime de retraite d'un employeur, régime privé, fonds de pension, REGOP

5=*Régime enregistré d'épargne retraite (REER)

18=*Rentes d'ancien combattant

16=*Rentes de survivant/rente de veuves ou de veufs

12=*Rentes viagères (FRV)

4=*Supplément de revenu garanti (SRG)

90=*Autre <précisez>

95=*N'en connaît aucun->2a

96=*Aucun autre->2a

99=*NSP/NRP->2a

Q_2a Mis à part les revenus de retraite que versent les gouvernements, pouvez-vous me nommer d'autres types de revenus de retraite? Quelle autre source de revenus DE RETRAITE, à part celle du gouvernement, connaissez-vous? *Accepter « Ne sait pas » sans relance* *Sonder* *6 mentions, sortie=96,95,99

15=*Aide sociale

17=*Allocations pour le logement

14=*Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)

7=*Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

13=*Compte de retraite immobilisé (CRI)

8=*Épargne personnelle (non enregistrée - Ex. : fonds mutuels, obligations, épargne à terme -)

10=*Fonds de solidarité FTQ

11=*Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)

9=*Liquidités obtenues à la suite de la vente de certains actifs (maison, immeuble, chalet, entreprise)

3=*Pension du gouvernement fédéral (pension de la Sécurité de la vieillesse/PSV, pension de vieillesse)

2=*Régime de pensions du Canada (RPC)

1=*Régime de rentes du Québec (RRQ, Régie des rentes du Québec, Régie)

6=*Régime de retraite d'un employeur, régime privé, fonds de pension, REGOP

5=*Régime enregistré d'épargne retraite (REER)
18=*Rentes d'ancien combattant
16=*Rentes de survivant/rente de veuves ou de veufs
12=*Rentes viagères (FRV)
4=*Supplément de revenu garanti (SRG)
90=*Autre <précisez>
95=*N'en connaît aucun->3
96=*Aucun autre->3
99=*NSP/NRP->3

/*Notoriété*/

Q_3 Selon vous, quel est l'organisme gouvernemental QUÉBÉCOIS responsable de verser aux travailleurs qui prennent leur retraite, la rente à laquelle ils ont droit? *Accepter « Ne sait pas » sans relance*

11=*Agence du revenu du Canada (Revenu Canada)
15=*Caisse de dépôt et placement du Québec
7=*Citoyenneté et immigration Canada
12=*Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)
9=*Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST)
2=*Gouvernement du Québec (sans précision)
13=*Gouvernement fédéral (sans précision)
8=*Ministère de la Famille et des Aînés
3=*Ministère de la Santé et des Services sociaux
5=*Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (aide sociale, sécurité du revenu)
14=*Ministère des Finances
10=*Ministère du Revenu (Revenu Québec)
1=*Régie des rentes du Québec/la Régie des rentes/RRQ, Régie->5a
6=*Ressources humaines et développement social Canada (pension de la Sécurité de la vieillesse, Régime de pensions du Canada)
4=*Santé Canada
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP

Q_4 Cet organisme est la Régie des rentes du Québec. Avant aujourd'hui, aviez-vous déjà entendu parler de la Régie?

1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP

Q_5a Mis à part la rente de retraite du Régime de rentes du Québec, pouvez-vous me nommer d'autres types de rentes ou de paiements versés par la Régie des rentes? *Sonder* *7 mentions, sortie=96,95,99
Quels autres types de rente ou paiements de la Régie connaissez-vous?

18=*Accident de travail
14=*Accidents de la route
16=*Aide sociale
19=*Allocation de logement
22=*Anciens combattants/militaires
21=*Assurance-chômage
13=*Assurance maladie

12=*Assurance médicaments
 17=*Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)
 9=*L'allocation à la naissance
 7=*L'allocation familiale (prestation familiale)
 8=*L'allocation pour enfant handicapé (supplément pour enfant handicapé)
 10=*La pension de vieillesse
 3=*La prestation de décès (succession, frais funéraires)
 2=*La rente de conjoint survivant (de veuf ou de veuve)
 5=*La rente d'enfant de personne invalide
 1=*La rente d'invalidité
 4=*La rente d'orphelin
 11=*Le retour d'impôt/remboursement des taxes
 6=*Le Soutien aux enfants (SAE)
 15=*Supplément de revenu
 20=*Victimes d'actes criminels
 90=*Autre <précisez>
 95=*N'en connaît aucun->1INTRO
 96=*Aucun autre->1INTRO
 99=*NSP/NRP->1INTRO
 /*Connaissance des éléments de base du régime*/

Q_1INTRO Voici maintenant quelques questions concernant le Régime de rentes du Québec. Répondez selon vos connaissances. Si vous ne connaissez pas la réponse, n'hésitez pas à le dire.

2=*OK

Q_6 Selon vous, pour recevoir une rente de retraite du Régime de rentes du Québec, devez-vous avoir cotisé (contribué financièrement) au régime? *Accepter « Ne sait pas » comme une réponse sans relance*

1=*Oui

2=*Non

8=*Ne sait pas

9=*Refuse de répondre

Q_7 En prenant votre retraite à 65 ans plutôt qu'à 60 ans, pensez-vous que cela aura un effet sur le montant de la rente payée par la Régie? *Accepter « Ne sait pas » comme une réponse sans relance*

1=*Oui

2=*Non

8=*Ne sait pas

9=*Refuse de répondre

/*Confiance dans l'administration et l'avenir du régime de rentes du Québec*/

Q_16 Avez-vous TRÈS, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT confiance dans l'ADMINISTRATION de la Régie des rentes du Québec?

1=*Très confiance

2=*Assez confiance

3=*Peu confiance

4=*Pas du tout confiance

8=*Ne sait pas

9=*Refuse de répondre

*/*Confiance dans l'avenir du régime de rentes du Québec*/*

Q_17 Avez-vous TRÈS, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT confiance EN L'AVENIR du Régime de rentes du Québec?

1=*Très confiance

2=*Assez confiance

3=*Peu confiance

4=*Pas du tout confiance

8=*Ne sait pas

9=*Refuse de répondre

Q_18 Selon vous, est-il TRÈS, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT important d'assurer l'avenir du Régime de rentes du Québec?

1=*Très important

2=*Assez important

3=*Peu important

4=*Pas du tout important

8=*Ne sait pas

9=*Refuse de répondre

Q_19 Parmi les situations suivantes, laquelle correspond LE MIEUX à votre occupation actuelle?
Accepter une réponse spontanée

1=Travailleur(se) salarié(e)

2=Travailleur(se) autonome (ou à son compte)

3=Sans emploi (chômage, aide sociale)

4=Aux études

5=À la retraite (ou en retraite progressive ou en semi-retraite)->33

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP */*Planification financière, pour ceux qui ne sont pas à la retraite*/*

Q_22 Mes prochaines questions concernent plus particulièrement la préparation financière de la retraite. Avez-vous commencé à planifier financièrement votre retraite?

1=*Oui->22a

2=*Non->22b

9=*NSP/NRP->23

Q_22a À quel âge avez-vous commencé à épargner pour la retraite? **Relancer pour obtenir l'âge si « autre » situation**

1=*Lorsque j'ai commencé à travailler

2=*Avant 30 ans

3=*Entre 30 et 34 ans

4=*Entre 35 et 39 ans

5=*Entre 40 et 44 ans

6=*Entre 45 et 49 ans

7=*Entre 50 et 59 ans

8=*À 60 ans ou plus

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

->>23

Q_22b À quel âge prévoyez-vous le faire? *Lire au besoin*

Relancer pour obtenir l'âge si « autre » situation

2=*Avant 30 ans

3=*Entre 30 et 34 ans

4=*Entre 35 et 39 ans

5=*Entre 40 et 44 ans

6=*Entre 45 et 49 ans

7=*Entre 50 et 59 ans

8=*À 60 ans ou plus

9=*Jamais

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

Q_23 Selon vous, quel POURCENTAGE de vos revenus de travail (votre salaire) aurez-vous besoin à la retraite pour maintenir votre niveau de vie? *Bornes=0,100 exception=999

999 : NSP

Q_24 Avez-vous déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez économiser chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

/*Note : Question 25 à 28 pour les travailleurs salariés : Q_19=1*/

Q_25 Votre employeur offre-t-il un régime d'épargne-retraite ou encore un régime de pension?

1=*Oui

2=*Non->27

9=*NSP/NRP->33

Q_26 De quel type est ce régime? *Réponse spontanée; lire au besoin*

1=*RREGOP

2=*CARRA

3=*Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif

4=*Cotisations déterminées (CD)

5=*Prestations déterminées (PD)

6=*Régime de retraite simplifié (RRS)

7=*Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)

8=*Régime de retraite par financement salarial (RRFS)

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

->>33

Q_27 Dans son budget présenté le 20 mars dernier, le gouvernement du Québec a annoncé la création d'un nouveau régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Les entreprises qui comptent 5 employés ou plus et qui n'offrent pas déjà la possibilité d'épargner en vue de la retraite devront y inscrire automatiquement leurs employés et prélever les cotisations à la source. Pensez-vous demeurer inscrit à ce nouveau régime ou allez-vous demander votre retrait de ce régime?

1=*Demeurer inscrit ->28

2=*Demander le retrait

9=*NSP/NRP->28

Q_27a Qu'est-ce qui vous inciterait à rester inscrit à ce régime? /*Rotation des quatre premiers choix*/
*Rotation

1=Une cotisation de l'employeur

2=Une déduction fiscale à chaque période de paie (((F blue Définition pour les intervieweurs : c'est-à-dire un revenu déductible d'impôt à chaque paye, donc tout au long de l'année et non lors de la déclaration de revenus comme pour les REER)))

3=La possibilité de retirer les sommes épargnées avant la retraite

4=Des coûts de gestion peu élevés

5=*(À LIRE EN DERNIER) Ou rien ne vous inciterait à rester inscrit à ce régime

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

Q_28 Si un jour un employeur vous offrait le choix entre une augmentation de salaire et une cotisation de sa part au régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), que choisiriez-vous?

1=*Une augmentation de salaire

2=*Sa cotisation au RVER

9=*NSP/NRP

/*Communication*/

Q_33 Voici maintenant quelques questions sur les moyens de communication. Par quel moyen, parmi ceux que je vais vous énumérer, préférez-vous que la Régie vous informe sur ses programmes et services? *Rotation

1=La radio

2=La télévision

3=Les journaux (quotidiens, hebdomadaires)

4=Des sites web d'information (autres que celui de la Régie)

6=Des dépliants et des brochures

7=Le site web de la Régie

8=Bulletins électroniques (ex. : Liaison RRQ)

9=Médias sociaux (ex. : Facebook, Twitter, etc.)

10=Textos ou SMS

11=Web mobile

90=*(À LIRE EN DERNIER) Un autre moyen <précisez>

97=*Préfère ne pas être informé

99=*NSP/NRP

Q_34 Si vous aviez à vous informer sur les programmes et services offerts par la RÉGIE, comment préférez-vous le faire? *Rotation

1=En téléphonant à la Régie

2=En consultant son site web

3=En envoyant un courriel à la Régie

4=En vous procurant les dépliants ou brochures de la Régie

90=*(À LIRE EN DERNIER) Vous vous informeriez par un autre moyen <précisez>

97=*Préfère ne pas être informé

99=*NSP/NRP

Q_35 Diriez-vous que vous utilisez internet... ?

1=Régulièrement

2=Occasionnellement

3=Rarement->40a

4=Jamais->40a

8=*N'a pas internet->40a

9=*NSP/NRP->40a

Q_36 Avez-vous déjà consulté le site web de la Régie?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_36a Saviez-vous que la Régie vous offre des services en ligne, c'est-à-dire la possibilité d'accéder à ses services par internet?

1=*Oui

2=*Non/NSP

9=*Refuse de répondre

Q_36b Seriez-vous prêt(e) à utiliser les services en ligne de la Régie?

1=*Oui

2=*Non->36f

9=*NSP/NRP->36f

Q_36c Saviez-vous que vous pouvez consulter votre dossier personnel en ligne?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NSP

Q_36d Si vous aviez des questions sur votre dossier personnel, comme les montants reçus ou à recevoir, les dates de paiement, le suivi de vos demandes, utiliseriez-vous internet pour consulter votre dossier personnel à la Régie?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_36e Utiliseriez-vous internet pour apporter des modifications à votre dossier personnel à la Régie? (Par exemple, changer votre adresse)

9=*NSP/NRP

1=*Oui

2=*Non

Q_36f L'utilisation de certains services en ligne de la Régie et d'autres ministères demande un code d'accès. Avez-vous déjà un compte d'authentification gouvernementale clicSÉCUR?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_37 Utilisez-vous les médias sociaux comme Facebook, Twitter, YouTube, etc.?

1=*Oui

2=*Non->38 / 9=*NSP/NRP->38

Q_37a Saviez-vous que la Régie des rentes est présente dans ces médias sociaux?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_38 Possédez-vous un téléphone intelligent?

1=*Oui

2=*Non->40a

9=*NSP/NRP->40a

Q_38a Seriez-vous intéressé à utiliser une version mobile du site web de la Régie sur votre téléphone intelligent?

1=*Oui

2=*Non->40a

9=*NSP/NRP->40a

Q_39a Parmi les éléments suivants lesquels seriez-vous intéressé à utiliser sur une version mobile du site web de la Régie?

Actualités et salle de presse (manchettes, communiqués de presse, etc.)?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_39b Information sur les programmes de la Régie (admissibilité, montants des versements du RRQ ou du SAE, etc.)?

Q_39c Dates de paiement?

Q_39d Banque de prénom?

Q_39e Simulateur de revenus à la retraite – Calculateur d'épargne?

Q_39f Services en ligne?

Q_39g1 *Parmi les éléments suivants lesquels seriez-vous intéressé à utiliser sur une version mobile du site web de la Régie?*

Ou d'autres services? *Accepter* *2 mentions, sortie=96,99,2

90=*Oui <précisez>

2=*Non->40a

96=*Aucun autre->40a

99=*NSP/NRP->40a /*Sociodémographique*/

Q_40a J'ai presque terminé. Je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée. J'ai seulement quelques questions d'ordre démographique à vous poser. Quelle est votre année de naissance? *Bornes=1900,1994 exception=9999

9999 : NSP/NRP

Q_40b Pouvez-vous m'indiquer dans quelle catégorie d'âge parmi les suivantes vous vous situez? *Vous pouvez vous laisser interrompre**

1=18 à 24 ans

2=25 à 34 ans

3=35 à 39 ans

4=40 à 44 ans

5=45 à 54 ans

6=55 à 64 ans

7=65 ans ou plus

99=*NSP/NRP

Q_41 Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?

1=*Primaire (7 ans ou moins)

2=*Secondaire – DES de formation générale, DEP diplôme d'études professionnelles (8 à 12 ans), attestation de spécialisation professionnelle (ASP), certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)

3=*Collégial – DEC de formation préuniversitaire, de formation technique, attestation (AEC)

4=*Universitaire

9=*NSP/NRP

Q_42 Quelle est votre situation de vie? Vivez-vous... ?

1=En couple avec des enfants->43a

2=En couple sans enfant

3=Seul(e) avec des enfants->43a

4=Seul(e) sans enfant

5=Seul(e) avec un parent ou un ami

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

->>44

Q_43a Vivez-vous avec des enfants de MOINS de 18 ans? (Au moins une partie du temps)

1=*Oui

2=*Non

9=*Refuse de répondre

Q_43b Vivez-vous avec des enfants de 18 ans ou plus? (Au moins une partie du temps)

1=*Oui

2=*Non

9=*Refuse de répondre

Q_44 Quelle est la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et que vous comprenez toujours?

1=*Anglais

1=*Français

1=*Autre

Q_45 Laquelle des catégories suivantes se rapproche le plus de votre REVENU PERSONNEL total avant impôt pour l'année 2011? *Mettre la borne dans la catégorie inférieure* *Accepter une réponse spontanée*

1=Aucun revenu personnel

2=15 000 \$ ou moins

3=De 15 000 à 25 000 \$

4=De 25 000 à 35 000 \$

5=De 35 000 à 45 000 \$

6=De 45 000 à 55 000 \$

7=De 55 000 à 75 000 \$

8=Plus de 75 000 \$

99=*NSP/NRP

Q_SEXE *Notez le sexe du répondant*

1=*Homme

2=*Femme->>FIN